

Une rentrée chaotique

Cette rentrée 2019 en lycée est marquée par une réforme décidée sans réelle concertation, et mise en place avec des moyens en diminution.

Malgré les nombreuses alertes et contre-propositions du SNES-FSU au cours des deux dernières années, le gouvernement a imposé à marche forcée sa vision d'un lycée inégalitaire et discriminant (voir analyses du SNES national ici : <https://www.snes.edu/Rentree-2019.html>).

Dans l'académie, le SNES-FSU a effectué une enquête sur les conditions de rentrée en lycée, qui montre des dégradations des emplois du temps : « trous » plus fréquents, accroissement de l'amplitude horaire quotidienne et hebdomadaire et du nombre de jours de présence dans l'établissement, notamment en raison des alignements des spécialités.

Autre constat : le nombre d'élèves par classe a augmenté, avec des secondes souvent

à 35 et des premières générales souvent entre 30 et 38. Les équipes pédagogiques en premières générales ont elles aussi explosé (avec entre 30 et 50 professeurs intervenant sur une seule classe), le groupe classe a éclaté : les cours de spécialité agrègent des élèves venant de presque toutes les classes de 1ère ; les classes de 1ère regroupent des élèves qui ont des parcours et des profs différents, y compris pour la même discipline...

Comment assurer un réel suivi des élèves dans ces conditions ?

Des professeurs principaux déclarent par exemple ne jamais avoir en cours certains élèves qu'ils sont censés suivre. Et que dire du suivi par la vie scolaire dans ces conditions ? Par ailleurs, quelle entraide entre élèves qui changent systématiquement de camarades ? Et pour les enseignants, comment mener des projets pour l'ensemble d'une classe qui n'existe plus vraiment ?

De nombreux collègues en font part : anxiété et colère planent sur cette rentrée aussi en raison de nouveaux programmes - aux contenus parfois très contestables - à mettre en œuvre sur deux niveaux, de nouvelles épreuves organisées localement et sans aucun cadrage, et d'une charge de travail accrue.

Plus que jamais, il est impératif de se soutenir collectivement et de se protéger des inévitables pressions locales qui s'exerceront dans le cadre de cette réforme (tirer les notes vers le haut en CCF, se débrouiller pour l'organisation des épreuves, renoncer à sa liberté pédagogique au profit d'une progression commune imposée, etc...) :

le SNES-FSU peut vous aider en vous conseillant sur vos droits et en intervenant en heure d'information syndicale dans votre établissement. N'hésitez pas à nous solliciter à : s3lil@snes.edu ■